

Projet d'amélioration, de réparations majeures et de dragage d'entretien aux quais de Rivière-du-Loup

Dossier : 6211-04-014

Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 26 août au 10 octobre 2009

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet d'amélioration, de réparations majeures et de dragage d'entretien aux quais de Rivière-du-Loup par la Société des traversiers du Québec* a pris fin le 10 octobre 2009. Conformément au mandat qui lui a été confié le 6 août 2009 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 26 août au 10 octobre 2009, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

La Société des traversiers du Québec entend reconstruire les deux quais du traversier de Rivière-du-Loup afin de prolonger la durée de vie des infrastructures actuelles. En plus de subir des réparations majeures, le quai du traversier serait prolongé afin de permettre une meilleure protection du bateau amarré. Le quai brise-lames, quant à lui, nécessiterait des travaux majeurs à l'approche ainsi qu'à la tête du quai afin de stabiliser efficacement la partie supérieure de cette structure. Outre les travaux d'amélioration et de réparations majeurs aux quais, des travaux de dragage d'entretien de l'aire d'accostage du traversier seraient aussi prévus. À cet effet, afin de rendre sécuritaire la zone d'approche du traversier en y maintenant une profondeur minimale de cinq mètres, des travaux de dragage seraient effectués annuellement et ce sur une période de dix ans. L'historique des dragages antérieurs indique qu'environ 25 000 mètres cubes de sédiments sont dragués annuellement sur une superficie d'environ 30 000 mètres carrés à proximité du quai. Le dragage serait effectué à l'aide d'une drague à benne preneuse et les sédiments seraient acheminés par barges vers un site de mise en dépôt en eau libre situé à environ trois kilomètres au nord des quais de Rivière-du-Loup.

Afin de réaliser les travaux, le service du traversier devrait être interrompu entre la mi-septembre 2010 et la mi-juin 2011. La réalisation des travaux concernant les quais est prévue sur une période s'échelonnant de 2010 à 2012 au coût estimé à plus de 15 millions de dollars répartis sur deux ans.

(Extrait du communiqué émis le 26 août 2009)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations suivantes, recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public, proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information du 15 septembre dernier :

- la planification des travaux ;
- le niveau de stabilité du site de dépôt pour la rétention des sédiments fins ;
- la durée du programme de surveillance ;
- les délais d'interruption du service de traversier ;
- l'impact sonore sur le milieu humain et la faune aquatique;
- les coûts des travaux.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Caisse populaire Desjardins de Rivière-du-Loup	315, boulevard Armand-Thériault à Rivière-du-Loup

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
26 août 2009		Journal Info-Dimanche
27 août 2009	La Presse	
27 août 2009	Le Soleil	
9 septembre 2009		Journal Info-Dimanche

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
26 août 2009 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques ainsi que les hebdomadaires régionaux de Québec et du Bas-Saint-Laurent	136	Site du BAPE
15 septembre 2009 Rappel de la séance d'information	Médias écrits et électroniques ainsi que les hebdomadaires régionaux de Québec et du Bas-Saint-Laurent	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

La séance d'information

Date	15 septembre 2009
Lieu	salle Blondeau de l'Hôtel Levesque, 171 rue Fraser à Rivière-du-Loup
BAPE : Animation	Karine Lavoie
Accueil et prise de notes	Danielle Hawey
Promoteur	M. Denis Mainguy, Société des traversiers du Québec M. Robert Hamelin, consultant M. Guy Parent, consultant
Assistance	18 personnes
Durée	1 h 15

Les relations de presse

Trois médias étaient représentés lors de la séance d'information, soit *TVA*, *Radio-Canada* (radio) et *Le Soleil*.

La revue de presse

À la suite de l'annonce de la période d'information et de consultation du dossier par le public, la nouvelle a été reprise par *Le Soleil*, *TVA* ainsi que par les stations de radio CIEL-FM de Rivière-du-

Loup, *Radio-Canada* de Rimouski et CHOX-FM de La Pocatière. On faisait mention des éléments du projet et du déroulement de la séance d'information du 15 septembre dernier.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec la chargée de projet au ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs a permis d'en arriver à la même conclusion.

Québec, le 15 octobre 2009

Karine Lavoie, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Danielle Hawey, conseillère en communication